



الهيئة المغربية لسوق الرساميل
+ⵓⵎⵎⵓⵔ ⵏ ⵙⵓⵖ ⵏ ⵏⵓⵕ ⵏ ⵏⵓⵕ ⵏ ⵏⵓⵕ
AUTORITÉ MAROCAINE DU MARCHÉ DES CAPITAUX

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Déclaration de franchissement de seuil de participation FS/EM/22/2024

Rabat, le 11 décembre 2024

L'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC) porte à la connaissance du public que suite à l'acquisition par *Saham Finances* d'une participation globale de 57,67% dans le capital de la Société Générale Marocaine des Banques (SGMB)* auprès de *Société Générale*, *Saham Finances* a déclaré avoir franchi indirectement à la hausse, en date 03 décembre 2024, les seuils de participation de 5%, 10%, 20%, 33,33% et 50% dans le capital d'*Eqdom*.

Suite à cette opération, *Saham Finances* déclare détenir indirectement 949 053 actions *Eqdom*, soit 56,82% du capital de cette dernière.

Saham Finances déclare agir de concert avec la SGMB et *Investima*.

* La SGMB détient directement 53,72% et indirectement (à travers *Investima*) 3,1% dans le capital de *Eqdom*

Autorité Marocaine du Marché des Capitaux
05 37 68 89 62
dfsp@ammc.ma



www.ammc.ma



[/ammc](https://www.linkedin.com/company/ammc)



[@ammc_news](https://twitter.com/ammc_news)